

Musée de la Résistance et de la Déportation - Restauration de la Collection Daligault - Demande de subvention

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Le Musée de la Résistance et de la Déportation possède des collections de peintures et dessins réalisés en camps de concentration et en prison. Ces collections sont complétées par deux dépôts du Musée National d'Art Moderne qui a entrepris la restauration du dépôt Daligault. Pour assurer une cohérence à cette collection, conjointement le Musée souhaite faire les opérations suivantes sur la partie des collections lui appartenant : élimination des adhésifs, décollage des supports anciens, consolidations, changement des supports.

Le budget des interventions de restauration s'établit à 7 500 € financés de la façon suivante :

- Ville de Besançon	5 250 €
- DRAC	2 250 €

Le Conseil Municipal est invité à approuver ce projet et à autoriser M. le Maire à solliciter une subvention de 2 250 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et dès réception de l'arrêté attributif, à en inscrire le montant au budget de l'exercice courant par décision modificative en recettes au chapitre 90.322.1321.509.52000 et le réaffecter en dépenses au chapitre 90.322.2316.00509.52000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Culture, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 21 octobre 2002.